



Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P)

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

---

**CONCEPTION ET REALISATION DE PANNEAUX DE SIGNALETIQUE  
POUR L'ESPACE NATUREL DES SAVOIES ET DES NEPRUNS**

---

Ville d'Amilly

**CONCEPTION ET REALISATION DE PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE  
POUR L'ESPACE NATUREL DES SAVOIES ET DES NEPRUNS**

**SOMMAIRE :**

**I. CONCEPTION DES PANNEAUX**

**1 Généralités :**

<b>1.1. Eco-conditionnalité</b>	<b>1</b>
<b>1.2. Nature, forme et matériau des panneaux</b>	<b>2</b>
<b>1.3. Charte graphique</b>	<b>2</b>
<b>1.4. Définitions</b>	<b>2</b>
<b>1.5. Modalités de corrections</b>	<b>3</b>

**2 Visuels souhaités :**

<b>2.1. Panneaux d'accueil avec espace d'affichage ( I )</b>	<b>3</b>
<b>2.2. Stations de découverte pédagogique ( P )</b>	<b>6</b>
<b>2.3. Totems de rappel de la réglementation ( T )</b>	<b>9</b>
<b>2.4. Totems de zone de silence ( TS )</b>	<b>9</b>
<b>2.5. Panneau d'information spécifique aux pêcheurs avec espace d'affichage ( F )</b>	<b>11</b>

## II. REALISATION ET INSTALLATION DES PANNEAUX

### 1 Réalisation :

#### 1.1. Généralités : Version numériques et réalisation

1.1.1. Panneaux d'accueil avec espace d'affichage ( I )	13
1.1.2. Stations de découverte pédagogique ( P )	13
1.1.3. Totems de rappel de la réglementation ( T )	14
1.1.4. Totems de zone de silence ( TS )	
1.1.5. Panneau d'information spécifique aux pêcheurs avec espace d'affichage ( F )	15

### 2 Installation :

#### 2.1 Accès au site et marquage

#### 2.2. Modalités d'installation

2.2.1. Panneaux d'accueil avec espace d'affichage ( I )	16
2.2.2. Stations de découverte pédagogique ( P )	16
2.2.3. Totems de rappel de la réglementation ( T )	16
2.2.4. Totems de zone de silence ( TS )	16
2.2.5. Panneau d'information spécifique aux pêcheurs avec espace d'affichage ( F )	17

## III. Document annexe

### Carte de l'emplacement approximatif des panneaux

# CONCEPTION ET REALISATION DE PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE

## POUR L'ESPACE NATUREL DES SAVOIES ET DES NEPRUNS

### Situation, contexte et usages :

L'Espace naturel des Savoies et des Népruns est localisé au cœur de l'Agglomération Montargoise sur la commune d'Amilly dans la Vallée du Loing. Cette partie de la vallée est une zone inondable d'expansion des crues du Loing indispensable à la protection des populations de l'agglomération montargoise. D'une surface de 37 ha il abrite un cortège de prairies humides et boisements alluviaux qui confère à cette zone humide un aspect encore sauvage.

La spécificité de cette zone humide et sa situation ont conduit la municipalité d'Amilly à vouloir réhabiliter ce site en zone naturelle ouverte au public.

Aussi, dans l'objectif de faire découvrir la Vallée du Loing, son histoire, la biodiversité du site communal, les aménagements et les actions de gestion engagés sur ce site, des panneaux de signalétique sont à prévoir pour guider le public, l'informer des conditions d'accès et le sensibiliser sur l'intérêt de préserver cet espace.

### PRESTATIONS ATTENDUES DU TITULAIRE

## I. CONCEPTION DES PANNEAUX

### 1. Généralités :

#### **1.1. Eco-conditionnalité**

Le prestataire présentera dans sa réponse les démarches qu'il entreprend pour limiter son impact sur l'environnement.

Dans le choix des matériaux et procédés pour les panneaux, il devra privilégier des produits éco-conçus :

- Respect de l'environnement
- Résistance au vandalisme (rayures, tags – nettoyage facile – solvants et acides, brûlures de cigarettes)
- Résistance aux UV et intempéries (tenue des couleurs dans le temps quelle que soit

l'exposition du matériel)

## **1.2. Nature, forme et matériaux**

Cinq types de panneaux ont été définis et sont décrits au chapitre I – 2.

Le matériau utilisé pour les panneaux (hors contenu) sera en acier Corten ou équivalent

L'originalité dans les supports (forme particulière, découpe...) peut être proposée.

Les dimensions des panneaux sont données à titre indicatif. Le titulaire devra les confirmer.

## **1.3 Charte graphique**

Les documents doivent respecter les éléments de charte graphique qui seront fournis par la commune d'Amilly après notification du marché avec le premier ordre de service.

## **1.4. Définitions**

La conception du visuel sur les panneaux doit comprendre les prestations suivantes :

- Conception graphique en couleurs (création, dessins, mise en page, impression)
- Mise en forme des photos, textes, plans, logos, mascotte fournis par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire, la Ville d'Amilly et la Fédération de Pêche du Loiret après notification du marché avec le premier ordre de service mais cette liste n'est pas exhaustive et le prestataire est invité à proposer d'autres illustrations qui devront être validées par le maître d'ouvrage.
- Retouches d'images et /ou détourage
- Validation et corrections (voir modalité ci-dessous)
- Réalisation d'une maquette couleur finalisée et corrections éventuelles
- Validation bon à graver
- préparation du fichier numérique de fabrication

Les informations sur les panneaux doivent être accessibles à tous publics et les visuels doivent participer à la mise en valeur du site. Créativité et qualité sont attendues dans le rendu final des visuels et panneaux

Pour chaque contenu et panneau, le titulaire établira de deux à quatre propositions maximum.

La prestation comprend 3 réunions d'échanges entre le maître d'ouvrage et le titulaire :

- une première réunion définissant les attentes du maître d'ouvrage
- une réunion présentant les propositions de visuels et de panneaux
- une réunion de calage

### **1.5. Modalités de corrections**

Les corrections seront apposées par la Ville de façon manuscrite et/ou informatiquement sur les fichiers PDF fournis par le prestataire. Des corrections intermédiaires pourront selon le cas être faites directement lors d'un rendez-vous téléphonique entre la personne en charge du suivi des corrections et le prestataire.

## **2. Visuels souhaités :**

### **2.1. Panneaux d'accueil avec espace d'affichage ( I )**

Sur cinq points d'accueil, un panneau d'information sera mis en place : il comprendra un plan dessiné du site et des sentiers accessibles (avec un point de situation de type « vous êtes ici »), un socle commun d'informations sur l'espace naturel, un espace dédié aux partenaires financiers, un espace dédié aux pictogrammes réglementant l'accès au site et un espace réservé à l'affichage des activités ou manifestations sur le site (voir plan).

Les informations à faire figurer sur le visuel des panneaux sont :

- un bandeau « Espace naturel sensible des Savoies et des Népruns » avec le logo de la Ville et une image de la mascotte
- un bandeau avec les logos et le nom des partenaires financiers et des partenaires de gestion : Département du Loiret, Région Centre –Val de Loire, Agence de l'eau Seine Normandie, Fédération de Pêche du Loiret, Conservatoire d'Espaces Naturels Centre- Val de Loire, Agglomération Montargoise Et rives du Loing.
- texte de présentation du site avec ou sans photo(s)
- un plan d'ensemble du site sous forme de dessin avec localisation des cheminements, accès, distances, équipements, parkings, rose des vents, échelle, nom des plans d'eau, signalétique, symbole « vous êtes ici »

- un texte sous forme de focus qui présente la mascotte et son rôle de guide sur le site
- les règles d'usage du site avec pictogrammes
- coordonnées utiles des services d'urgence
- flash code si possible
- texte rappelant les partenariats financiers, crédits illustrations
- l'espace réservé à l'affichage des activités et manifestations sur le site reste vierge
- 4 tracés schématiques de propositions de parcours sur le site

**VUE ISOMETRIQUE DE PRINCIPE**

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Prévoir un système de glissières permettant d'intégrer (et de verrouiller) les documents d'affichage information (quatre A4).

Affichage information . 4 documents en verticale, au format A4 et orientation portrait

Retour en partie supérieure du totem, permettant d'avoir le visuel et le totem et parfaitement affleurants

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Visuel / cartel posé sur une tôle ép. 15 mm

Fixations en INOX par scellement chimique dans le massif béton

Pied avec platine pour fixation sur le socle béton

Terrain naturel

Massif béton

Prévoir des taraudages débouchants M5 pour fixation du visuel par des vis inox FHC M5x12 (quantité et positions à définir)

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

**ATTENTION et sur l'ensemble du pupitre :**  
- aucune arête vive  
- pas d'angle vif / prévoir congés d'angle

Affichage information : 4 documents en verticalité, au format A4 et orientation portrait

Prévoir un système de glissières permettant d'intégrer (et de verrouiller) les documents d'affichage information (quatre A4).

Acier Corten (acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée)

Fixations en INOX par scellement chimique dans le massif béton

Pied avec platine pour fixation sur le socle béton

Terrain naturel

Massif béton

**VARIANTE POSSIBLE**

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Echelle	1/15°
Format	A3H
Indice	0
Date	27/02/2019
Création du document	L.L
Modification	
<p>Opération : Signalétique espaces naturels Panneau accueil (Qté: 5)</p>	
<p>Mairie d'Amilly 3 rue de la Mairie 45200 Amilly Téi: 02 38 28 76 00</p>	
<p>Ce plan est la propriété de la Mairie d'Amilly, il ne pourra être communiqué à des tiers sans son consentement.</p>	



## **2.2. Stations de découverte pédagogique ( P )**

Cinq stations seront mises en place. Elles détailleront les thématiques :

- histoire du site liée à l'eau (canal, Loing, carrières...)
- gestion des zones humides
- biodiversité
- boisements alluviaux
- les roselières et l'intérêt écologique des prairies

Une des cinq stations intégrera une signalétique parking en dessous du visuel sur la partie verticale (voir plan)

Les informations à faire figurer sur le visuel des panneaux sont :

**Panneau P1**: approche pédagogique sur le thème de l'eau

- historique succinct de la création des plans d'eau
- un texte sous forme de focus présenté par la mascotte sur les moulins et plus en détail sur le moulin Bardin (avec une photo) propriété de la Ville
- un texte sur la biodiversité spécifique des zones humides (avec une ou plusieurs photos)
- crédits illustrations et logos des partenaires

**Panneau P2** : approche pédagogique sur la gestion des zones humides

- texte sur la relation entre l'homme et les zones humides avant et la gestion actuelle à mettre en place
- texte sous forme de focus présenté par la mascotte sur la gestion des boisements
- texte sur la gestion par pâturage avec photo(s)
- texte avec photos sur l'aménagement du site
- crédits illustrations et logos des partenaires

**Panneau P3** : approche pédagogique sur la biodiversité

- texte sur la richesse des zones humides (avec mascotte et photos)
- texte sous forme de focus présenté par la mascotte sur la définition d'une zone humide
- un texte sur une ou plusieurs fleurs protégées du site (avec photo ou dessin):

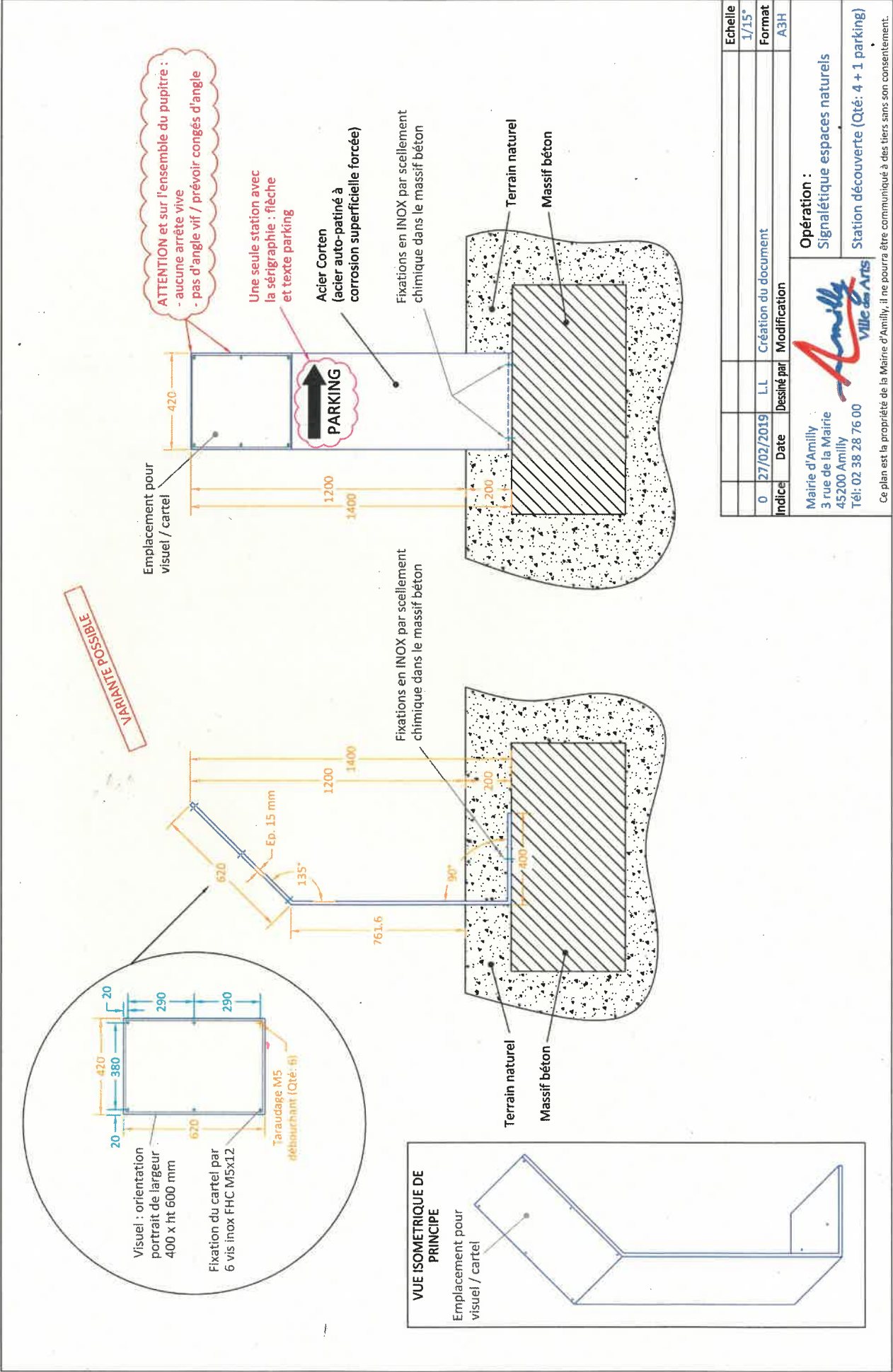
- un texte sur un ou plusieurs oiseaux du site (avec photo ou dessin)
- crédits illustrations et logos des partenaires

**Panneau P4** : approche pédagogique sur les boisements alluviaux

- texte de présentation générale des boisements de la Vallée du Loing
- texte sous forme de focus présenté par la mascotte sur un arbre ou boisement (avec photo ou dessin)
- texte sur l'étagement des boisements (avec un croquis)
- crédits illustrations et logos des partenaires

**Panneau P5** : approche pédagogique sur les roselières et l'intérêt écologique des prairies

- texte de présentation générale sur les milieux ouverts comme les roselières et les prairies
- texte sous forme de focus présenté par la mascotte sur un oiseau des roselières
- texte sur la biodiversité des prairies et l'intérêt de les préserver
- crédits illustrations et logos des partenaires



Echelle	1/15°
Format	A3H
Indice	0
Date	27/02/2019
Dessiné par	L.L.
Modification	Création du document

Mairie d'Amilly  
 3 rue de la Mairie  
 45200 Amilly  
 Tél: 02 38 28 76 00

**Opération :**  
 Signalétique espaces naturels  
 Station découverte (Qté: 4 + 1 parking)

Ce plan est la propriété de la Mairie d'Amilly, il ne pourra être communiqué à des tiers sans son consentement.

### 2.3. Totems de rappel de la réglementation ( T )

Trois totems seront mises en place.

Le contenu est le même sur les trois totems prévus avec 8 à 12 pictogrammes :

**- un texte introductif qui informe le public des règles à respecter avec la mascotte**

**- des pictogrammes :**

- camping interdit
- chiens tenus en laisse
- cueillette de fleurs interdite
- feux interdits
- circulation des véhicules à moteur interdit sur les chemins non autorisés sauf ayant droits
- déchets interdits
- pique-nique interdit en dehors des zones autorisées
- rester sur les sentiers
- accès interdit en cas de vigilance météo
- zone de silence
- baignade et navigation interdite
- pêche réglementée
- logos des partenaires**

### 2.4. Totems de zone de silence ( TS )

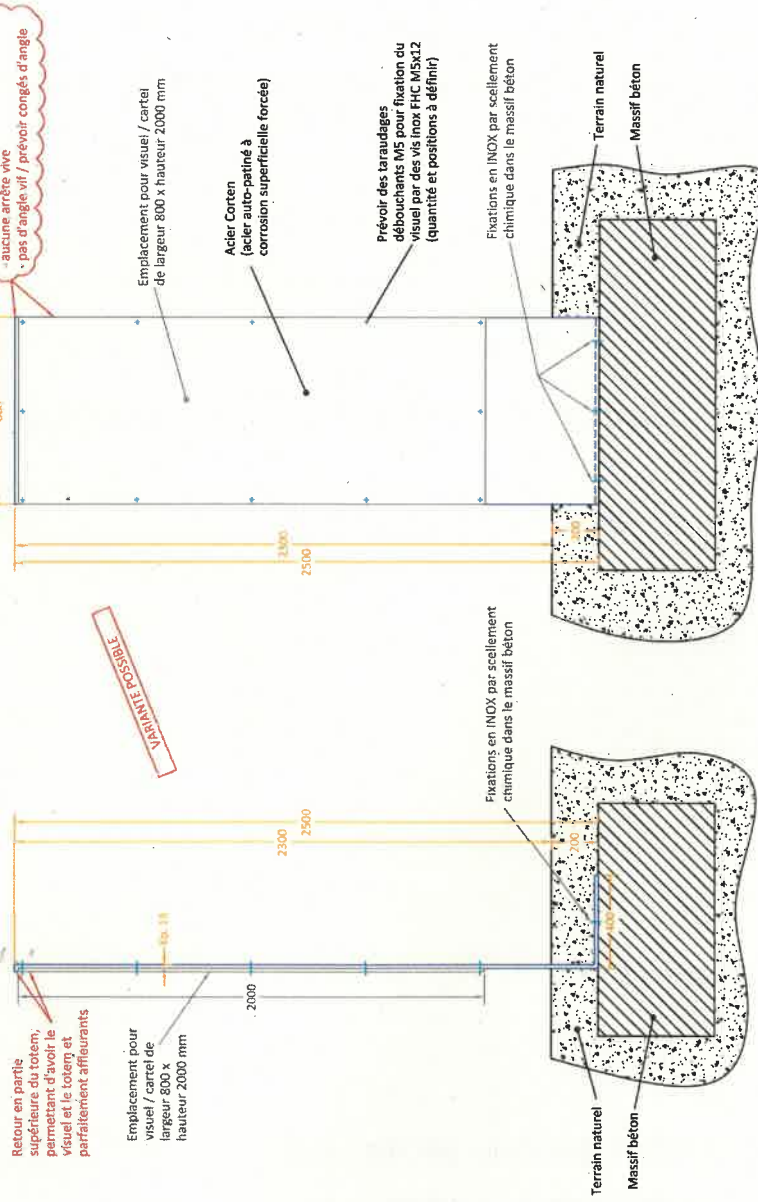
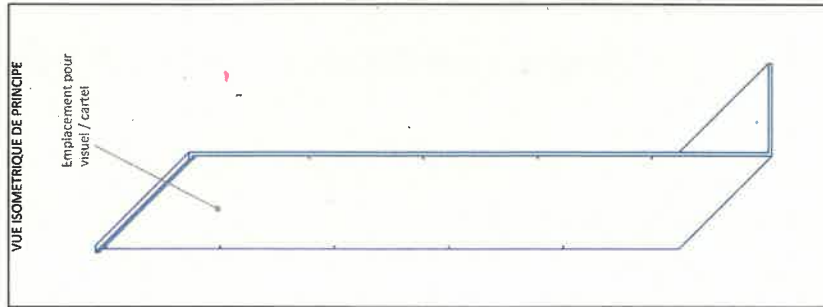
Deux totems seront mis en place.

La forme générale du totem est la même que celle décrite sur le plan relatif aux totems de rappel de la réglementation avec propositions de variante possible.

Les informations à faire figurer sur le totem sont :

**- la mascotte qui indique des règles à respecter sous forme de pictogramme à savoir :**

- zone de silence
- chiens tenus en laisse
- circulation des véhicules à moteur interdit
- logos des partenaires**



Echelle	1/20 <sup>e</sup>		
Format	A3H		
Indice	Date	Dessiné par	Modification
0	27/02/2019	L.L	Création du document

Mairie d'Amilly  
3 rue de la Mairie  
45200 Amilly  
Tél: 02 38 28 76 00

**Amilly**  
VILLE des ARTS

Opération :  
Signalétique espaces naturels  
Totem : 5

Ce plan est la propriété de la Mairie d'Amilly. Il ne pourra être communiqué à des tiers sans son consentement.

## **2.5. Panneau d'information spécifique aux pêcheurs avec espace d'affichage (F)**

Les informations à faire figurer sur le visuel des panneaux sont :

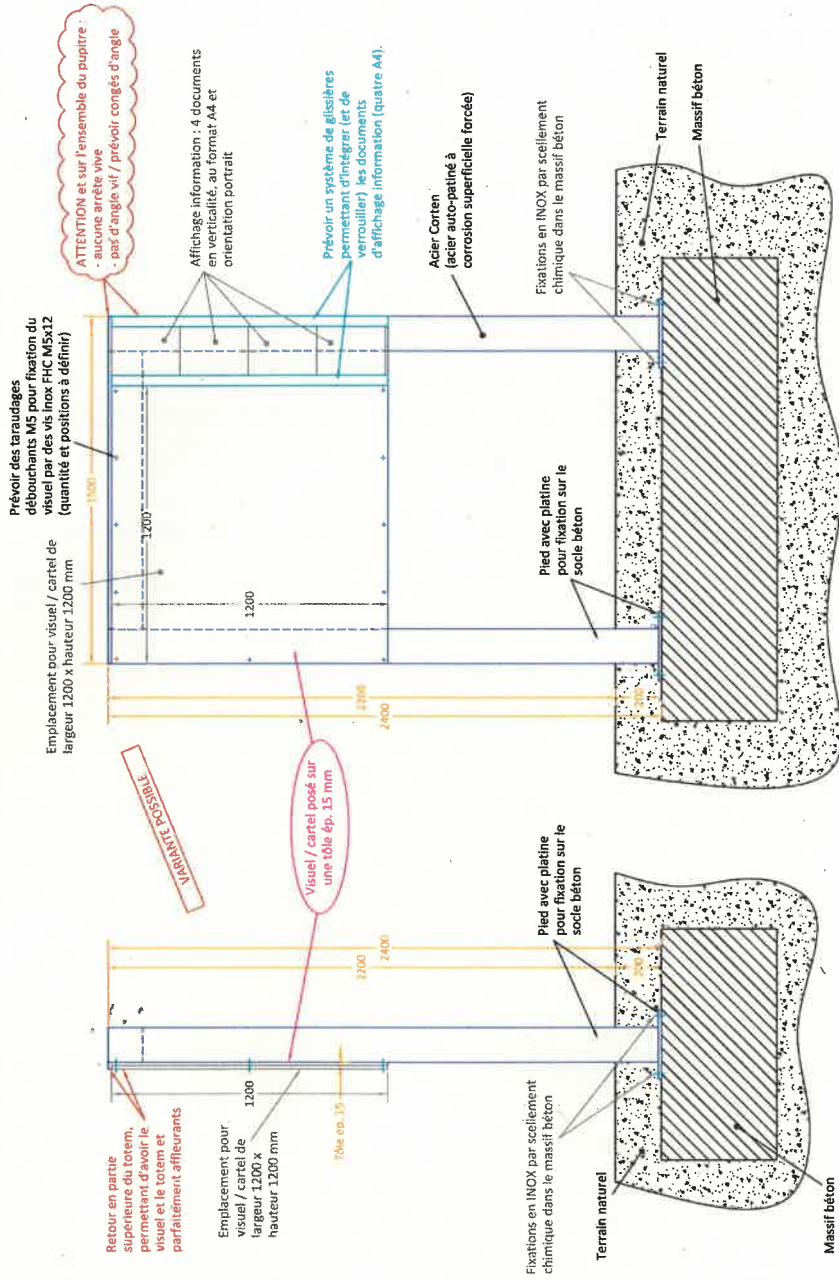
- un bandeau de bienvenue avec le nom « les plans d'eau de l'Espace naturel sensible des Savoies et des Népruns »
- un plan d'ensemble du site
- un descriptif rappelant l'origine des plans d'eau et les aménagements actuels en faveur de la pêche
- un texte présentant les espèces de poissons présentes avec des dessins
- un texte sur la réglementation pêche et des pictogrammes liés à l'interdiction de baignade, de navigation, de float tube et de pêche de carpe de nuit
- un bandeau avec les logos de la Ville et des partenaires : Département du Loiret, Région Centre-Val de Loire, Fédération Départementale de pêche, Entente Halieutique du Grand Ouest

**VUE ISOMETRIQUE DE PRINCIPE**

Emplacement pour visuel / cartel de largeur 1200 x hauteur 1200 mm

Prévoir un système de glissières permettant d'intégrer (et de verrouiller) les documents d'affichage information (quatre A4).

Affichage information : 4 documents en verticalité, au format A4 et orientation portrait



Echelle	1/15°		
Format	A3H		
Indice	Date	Dessiné par	Modification
0	27/02/2019	L.L	Création du document

**Opération :**  
 Signalétique espaces naturels  
 Panneau accueil pêcheurs (Qté: 1)

Mairie d'Amilly  
 3 rue de la Mairie  
 45200 Amilly  
 Tél: 02 38 28 76 00

Ce plan est la propriété de la Mairie d'Amilly, il ne pourra être communiqué à des tiers sans son consentement.



## II. REALISATION ET INSTALLATION DES PANNEAUX

### 1. Réalisation

#### 1.1. Généralités : Versions numériques et réalisation

Les bons à tirer avant réalisation seront soumis pour validation au maître d'ouvrage avant impression.

Après le bon à tirer et pour tous les documents réalisés, le prestataire fournira à la mairie d'Amilly, les documents numériques suivants –sur clé USB ou encore via un serveur dédié :

- Une version PDF optimisée en haute résolution (300 dpi au minimum) et une version AI modifiable

Le prestataire cèdera à la commune d'Amilly ses droits d'exploitation pour les éléments visuels et graphiques réalisés dans le cadre de la prestation pour tous documents ou supports réalisés sur l'Espace naturel des Savoies et des Népruns et pour tout usage non commercial réalisé par la commune. En cas d'utilisation commerciale, la commune prendra attache auprès du prestataire afin de négocier avec lui le montant des droits élargis.

##### 1.1.1. Panneaux d'accueil avec espace d'affichage ( I )

###### Visuels :

- Format : 150 x 120 cm recto seul
- Quantité estimative : 5 modèles identiques (à part le point de situation)
- Inclusion par vitrification sur un support rigide d'épaisseur 10 mm minimum

Le panneau est divisé en deux parties principales : l'espace affichage est dissocié du reste du contenu du panneau

###### Fabrication, fourniture de structure portante :

- Fourniture d'une structure acier Corten (ou équivalent) portante prêt-à-posier, deux pieds, de 240 cm de haut sur 150 cm de large
- Quantité estimative : 5

##### 1.1.2. Stations de découverte pédagogique ( P )

###### Visuels :

- Format : 60 x 40 cm (orientation portrait) d'épaisseur recto seul



- Quantité estimative : 5 modèles différents
- Inclusion par vitrification sur un support rigide d'épaisseur 10 mm minimum

Fabrication, fourniture de structure portante (type pupitre):

- Fourniture d'une structure acier Corten (ou équivalent) portante prêt-à-posier. Le panneau est fixé sur un support métal plein. Hauteur 140 cm
- Inclinaison du panneau adapté à la lecture.
- Quantité estimative : 5

**1.1.3. Totems de rappel de la réglementation ( T )**

Trois totems spécifiques permettront de rappeler la réglementation en vigueur sur le site sous forme de pictogrammes.

Visuels :

- Format : 80 X 200 cm
- Quantité estimative : 3 modèles identiques
- Inclusion par vitrification sur un support rigide d'épaisseur 10 mm minimum
- 

Fabrication, fourniture de structure acier Corten (ou équivalent)

- Fourniture de support de bonne finition adapté à l'insertion du visuel
- Dimensions : 15X 80 X 250 cm
- Quantité estimative : 3

**1.1.4. Totems de zone de silence ( TS )**

Deux totems spécifiques permettront de cibler la réglementation en vigueur sur une zone plus fragile du site.

Visuels :

- Format : 80 X 200 cm
- Quantité estimative : 2 modèles identiques
- Inclusion par vitrification sur un support rigide d'épaisseur 10 mm minimum

### Fabrication, fourniture de structure acier Corten (ou équivalent)

- Fourniture de support de bonne finition adapté à l'insertion du visuel
- Dimensions : 15X 80 X 250 cm
- Quantité estimative : 2

#### **1.1.5. Panneau d'information spécifique aux pêcheurs avec espace d'affichage ( F )**

##### Visuels :

- Format : 150 x 120 cm recto seul
- Quantité estimative : 1 modèle
- Inclusion par vitrification sur un support rigide d'épaisseur 10 mm minimum

Le panneau est divisé en deux parties principales : l'espace affichage est dissociée du reste du contenu du panneau

##### Fabrication, fourniture d'une structure portante :

- Fourniture d'une structure acier Corten (ou équivalent) portante prêt-à-poser, deux pieds, de 240 cm de haut sur 150 cm de large
- Quantité estimative : 1

## **2. Installation :**

### **2.1. Accès au site et marquage**

Seront définis par le maître d'ouvrage à l'amont :

- les accès permettant au prestataire de pénétrer sur les zones des travaux. Seuls ces accès devront être utilisés. Tout dégât généré lors de la mise en place des structures devra impérativement être remis en état à l'identique
- Le marquage des lieux de pose du mobilier sera réalisé avant le début du chantier ( plan de localisation en annexe)
- Une visite du chantier est fortement conseillée avant toute réponse à cette prestation

### **2.2. Modalités d'installation**

### **2.2.1. Panneaux d'accueil avec espace d'affichage ( I )**

- Fixation au sol : sur un massif béton de 200 x 60 cm x 60 cm d'épaisseur. Le haut du massif béton sera enterré de 20 cm sous le niveau du terrain naturel afin de permettre la mise en place de végétation. Chaque massif béton sera muni de fixations par scellement chimique pour recevoir le pied de chaque panneau en fonction du support.

### **2.2.2. Stations de découverte pédagogique ( P )**

- Fixation au sol : sur un massif béton de 80 x 80 cm x 60 cm d'épaisseur. Le haut du massif béton sera enterré de 20 cm sous le niveau du terrain naturel afin de permettre la mise en place de végétation. Le massif béton sera muni de fixations par scellement chimique pour recevoir la partie basse du panneau.

### **2.2.3 .Totems de rappel de la réglementation ( T )**

- Fixation au sol : sur un massif béton de 100 x 80 cm x 60 cm d'épaisseur. Le haut du massif béton sera enterré de 20 cm sous le niveau du terrain naturel afin de permettre la mise en place de végétation. Le massif béton sera muni de fixations par scellement chimique pour recevoir la partie basse du panneau.

### **2.2.4. Panneaux d'information – Zone de silence ( TS )**

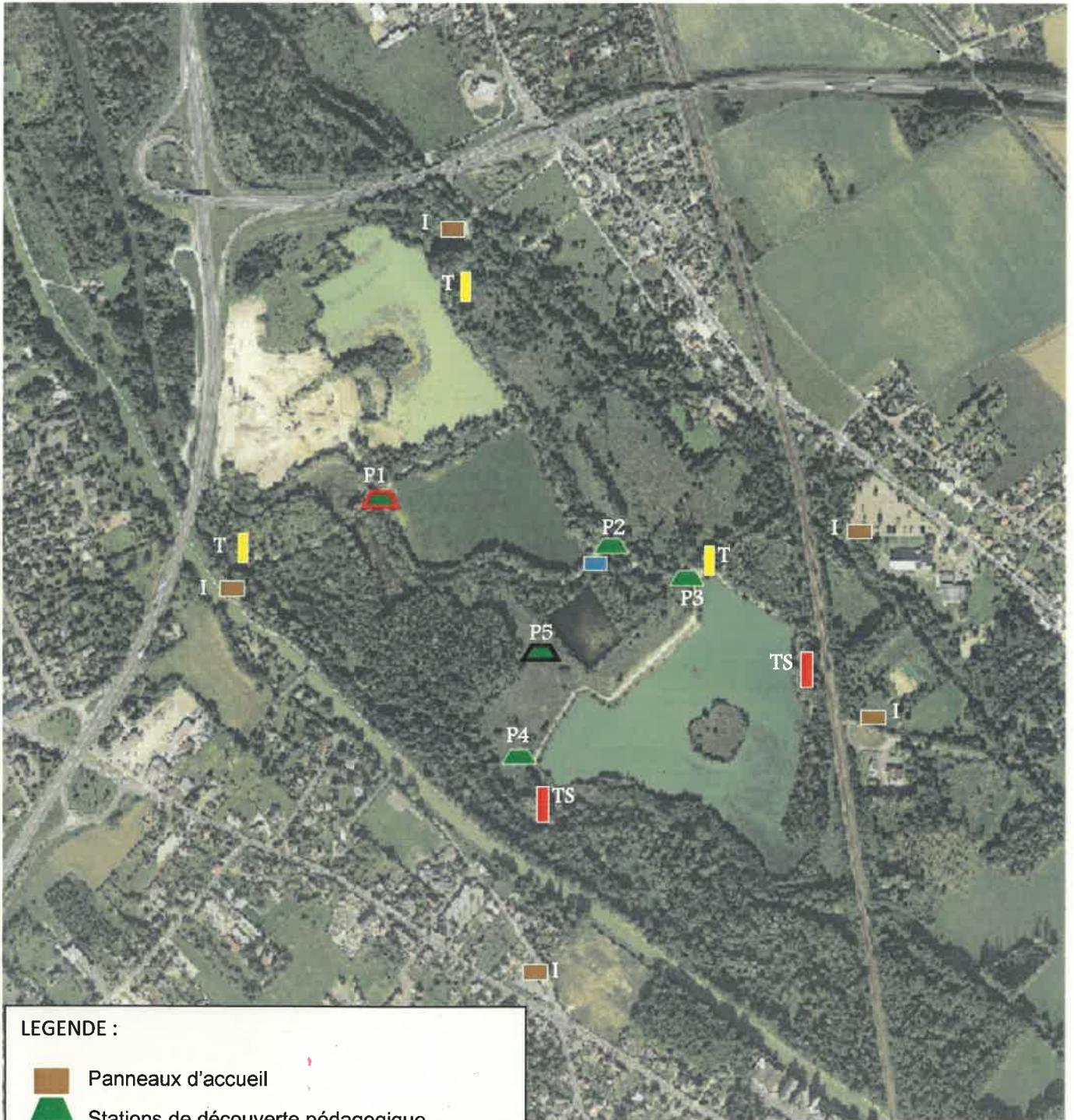
- Fixation au sol : sur un massif béton de 100 x 80 cm x 60 cm d'épaisseur. Le haut du massif béton sera enterré de 20 cm sous le niveau du terrain naturel afin de permettre la mise en place de végétation. Le massif béton sera muni de fixations par scellement chimique pour recevoir la partie basse du panneau.

### **2.2.5. Panneau d'information spécifique aux pêcheurs avec espace d'affichage ( F )**

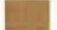






- Fixation au sol : sur un massif béton de 200 x 60 cm x 60 cm d'épaisseur. Le haut du massif béton sera enterré de 20 cm sous le niveau du terrain naturel afin de permettre la mise en place de végétation. Chaque massif béton sera muni sera muni de fixations par scellement chimique pour recevoir le pied de chaque panneau en fonction du support.

### III. Document annexe

Carte de l'emplacement approximatif des panneaux



**LEGENDE :**

-  Panneaux d'accueil
-  Stations de découverte pédagogique
-  Station de découverte- orientation sur le site
-  Station de découverte pédagogique avec signalétique parking
-  Panneau d'information – pêcheurs
-  Totems de rappel de la réglementation
-  Totems de zone de silence